



Compte Rendu CTS

Le jeudi 7 décembre 2017 s'est tenu le Comité Technique Spécial.

- **Le bureau local Force Ouvrière** a procédé en introduction à la lecture d'une déclaration liminaire, alertant de la situation en ressources humaines toujours préoccupante, notamment avant l'arrivée des renforts accordés pour le personnel de surveillance. Mais il est également important de le signaler pour tous les autres corps. (cf document publié).

- Un état des effectifs a été établi pour le début de la nouvelle année, annonçant des premiers mois compliqués pour le fonctionnement normal de l'établissement avec un manque d'environ 20 agents.

L'administration annonce l'octroi de 2 ERIF pour le mois de janvier. Plusieurs demandes de mise à disposition sont en cours de traitement, et les personnes mutées volontaires pour rester quelques mois de plus sont vivement conseillées d'en faire la demande.

- **Force Ouvrière** dénonce l'organigramme irréal des personnels administratifs, des postes doivent être recréés. Il serait ingérable de poster un personnel seul pour chaque service.

- L'ordre du jour qui était le service des agents pour 2018 a été analysé, deux services ont été présentés :

- service actuel 3-3 à 8 équipes, **Soir-Soir-Matin/nuit -DN-RH-RH**

- service 2-3 en boule dynamique à 6 équipes, **J-N-DN-RH-RH**

Il s'avèrent être plus judicieux au vue du manque d'effectif à venir au mois de janvier d'opter sur la continuité du service à 8 équipes, offrant un potentiel de rappel de 14 à 16 agents journalier contre 9 à 10 agents pour le second service. Ceci se traduisant en une fréquence de rappel par agent moins importante pour le premier service.

- Cependant la proposition concernant le second service en boule dynamique fera l'objet courant du premier trimestre 2018 d'un vote auprès du personnel en roulement. Il sera ainsi possible, si le vote va dans ce sens, de le mettre en place à partir du mois de mai, une fois la première période de CA passée.

- **Force Ouvrière** a demandé à ce que le service journalier soit porté à 15 agents au lieu de 14, permettant de prévenir en cas d'absentéisme ou d'extraction imprévue par exemple.

- **Force Ouvrière** a relancé le sujet des heures supplémentaires non payées concernant à ce jour 26 agents. Le bureau local a demandé que ces heures soit régularisées avant la fin de l'année, il est en effet intolérable que les efforts du personnel ne soient pas payés en temps et en heure.

- **Force Ouvrière** a demandé à la direction de recevoir l'ensemble des personnels mutés sur la cap spécifique au 8 janvier 2018 et avant tout celles et ceux n'ayant à ce jour reçu aucun arrêté de mutation.

- Le nouveau quartier QI QD devrait entrer en fonctionnement à partir du 18 décembre et ce malgré les nombreuses problématiques en terme de sécurité non résolues à ce jour.

Le 07 décembre 2017

Le bureau local Force Ouvrière

MC Clairvaux

